

TRANS'AGRI #21

Septembre 2022

L'essentiel pour transmettre mon exploitation en toute sérénité



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Édito

Voilà ce que l'on peut parfois entendre suite à la lecture de certains témoignages de transmission présents dans ce « 4 pages » : « *Leurs exemples, c'est l'idéal, rien à voir avec la réalité et surtout pas ma situation !* ».

Certes, les témoignages sont choisis mais pas tant pour leurs aboutissements que pour la présence récurrente de certains « ingrédients », identifiés comme gages de réussite : l'anticipation, la préparation, l'ouverture d'esprit, l'accompagnement...

Si chaque cas est « différent », les conditions de réussite sont à partager.



Parole à Jacques et Laurène sur... Transmettre : oui mais pas tout seul !

Jacques, retraité depuis début 2021, a transmis sa ferme d'élevage bovin à Laurène. Il témoigne sur cette étape de vie qu'ils continuent de partager.

« Je savais que ça allait arriver mais je n'étais pas très mûr et puis c'est quand j'ai commencé à fatiguer. J'en ai discuté avec un autre agriculteur qui m'a conseillé d'appeler la Chambre d'Agriculture ». Jacques a rencontré Amélie Fercoq dans le cadre du **Point Accueil Transmission**, pour un premier rendez-vous afin de **faire un état des lieux du projet et de clarifier ses objectifs de transmission**.

L'échange a conforté le choix de Jacques de rechercher un repreneur pour sa ferme. A l'issue de la rencontre, il était prévu de rechercher un repreneur via le **Répertoire Départ Installation (RDI)**. « L'idée était de trouver un repreneur, et puis quand Laurène l'a su et qu'elle s'est manifestée (...) j'ai appelé tout de suite Amélie pour lui dire que j'avais quelqu'un et qu'il fallait arrêter les recherches ».

Laurène et Jacques se connaissaient déjà car en plus d'être voisins, elle avait déjà réalisé un stage sur l'exploitation lors de son BTS ACSE.

Il s'en est suivi une seconde rencontre, toujours dans le cadre du PAT pour caler le plan d'action entre Laurène et Jacques. Très rapidement, Laurène a démarré ses démarches à l'installation et **Jacques a continué d'être accompagné** « Amélie m'a fait un grand tableau, avec les étapes, qui contacter, à quel moment... **Ça donne des idées même si tout n'est pas respecté.** ».

Les différentes étapes se sont bien déroulées ; ce fût notamment le cas sur la discussion du prix « de tout ça je n'ai pas été trop surpris car quelqu'un qui avait transmis comme moi m'avait expliqué : ça ne sert à rien de sur estimer car ça ne passe pas en banque. Et puis il n'y a pas d'intérêt à ce que le repreneur n'y arrive pas. (...) Il faut être correct sans tout donner ».

Jacques continue d'aider régulièrement Laurène et de lui transmettre tout son savoir. Ce qu'ils en retiennent : leur entente et l'accompagnement dont ils ont pu bénéficier « **c'est bien d'avoir eu quelqu'un de la Chambre qui permette d'aiguiller !** ».



Propos recueillis par A. PARENT
Chambre d'Agriculture de Côte d'Or

Contactez votre conseiller transmission sans plus attendre

Côte-d'Or



Alexis PARENT
03 80 68 66 54
alexis.parent
@cote-dor.chambagri.fr



Amélie FERCOQ
03 80 68 66 84
amelie.fercoq
@cote-dor.chambagri.fr

Doubs - Territoire de Belfort



Claude VERNOTTE
03 81 65 52 51
cvernotte
@agridoubs.com

Haute-Saône



Elise TREUTHARD
03 84 77 14 22
elise.treuthard
@haute-saone.chambagri.fr
*Remplacante temporaire de
Laetitia Fayard*



Jean-Yves GRABY
03 84 35 14 14
jy.graby
@jura.chambagri.fr



Eric MENOILLARD
03 84 35 14 14
eric.menouillard
@jura.chambagri.fr

Nièvre



Carole SIMON
03 86 93 40 15
carole.simon
@nievre.chambagri.fr



Christophe BOSSARON
06 80 17 22 79
christophe.bossaron
@nievre.chambagri.fr

Saône-et-Loire



Manon JASSERAND
07 72 04 13 93
mjasserand
@sl.chambagri.fr

Yonne



Marc ABONNET
03 86 94 21 95
m.abonnet@yonne.
chambagri.fr

**Point
Accueil
Transmission**

Anticiper et agir pour l'avenir



Actualité

Bien gérer son départ à la retraite, nos conseils en 4 étapes !

Etape 1 : Votre carrière

A tout moment, et surtout à réception de votre estimation de future retraite (Estimation Indicative Globale) à 55 ans, vous pourrez accéder à votre carrière et solliciter les rectifications la concernant depuis *Mon espace privé rubrique Mes services en ligne / Retraite / Informations sur ma retraite*.

Etape 2 : Votre date de cessation

Si vous gérez une exploitation, vous devez informer votre Chambre d'Agriculture de votre intention de cesser votre activité au moins 3 ans avant votre départ en retraite, sauf en cas de force majeure.

Etape 3 : Les organismes à contacter

En fonction des régimes auprès desquels vous avez cotisé, les délais de dépôt peuvent être différents. Depuis le site info retraite, via votre espace privé à partir de votre numéro de sécurité sociale, vous pouvez vérifier les régimes auprès desquels vous avez des démarches à effectuer et les délais de réalisation de ces démarches.

Etape 4 : Déposer votre demande de retraite

6 à 4 mois avant la date de départ choisie, via le service en ligne toujours depuis votre espace privé, compléter le formulaire pré rempli. Il sera transmis à l'en-

semble des organismes concernés, vous pourrez déposer vos justificatifs en les scannant ou les photographiant, puis suivre l'avancement de votre demande.

Attention : Vous devez cesser votre activité dans les 2 mois après la date indiquée dans la demande de retraite.

Selon votre situation, les justificatifs demandés peuvent être différents : RIB ou RICE, carte d'identité, passeport, livret de famille, documents attestant de la cessation d'activité (résiliation de bail, bulletins de mutation).

Vous pouvez rapatrier les données fiscales automatiquement (ou fournir vos 2 derniers avis d'imposition).

Bon à savoir :

Dans certains cas vous pouvez bénéficier d'une retraite anticipée pour carrière longue ou raison de santé.

Il est également possible de cesser progressivement son activité tout en cumulant provisoirement une fraction de la pension de retraite avec une rémunération à temps partiel.

Quelle que soit l'étape, vous pouvez solliciter une rencontre avec un conseiller retraite pour vous accompagner si besoin, via votre espace privé, site internet de votre MSA : bourgogne.msa.fr ou franchecomte.msa.fr



Question à un juriste

Pas de répit sur la gestion de trésorerie €€



Tout projet se prépare, s'anticipe, que ce soit dans la tête ou sur des aspects très pratiques. La cessation d'activité agricole s'inscrit dans cette démarche. Et l'évolution de vos recettes et dépenses privées, c'est-à-dire de votre budget de trésorerie « familial » n'échappe pas à la règle ! Votre modification de statut pourra avoir des incidences plus ou moins importantes sur votre porte-monnaie.

Recettes mensuelles de l'activité agricole		Après cessation d'activité
Rémunération statutaire Prélèvements Résultat de l'exploitation	} Pas de continuité	Pension retraite Revenus de placement Fermages
Revenus d'activité photovoltaïque		Si maintien
-	Nouvelle activité ?	Salaire (« cumul emploi retraite »)
Dépenses mensuelles +/- prises en charge par l'exploitation...		Après cessation d'activité
Abonnement téléphonique/internet Autoconsommation (viande, lait, ...) Carburant Electricité/eau (en partie ou intégralement) Assurances véhicules	} Transfert dans le budget personnel	Complémentaire/mutuelle Activités de loisirs Loyers
Charges sociales (MSA) Fermages		Non transférées
= SOLDE DE TRESORERIE MENSUEL		

Ces exemples peuvent varier selon les situations, et la liste n'est pas exhaustive. Quoi qu'il en soit, il est important de préparer son budget de trésorerie « post cessation d'activité » au sein de votre foyer. Autre élément à prendre en compte : la fiscalité, qui peut découler de vos nouveaux revenus... (impôt sur le revenu, sur les revenus fonciers, ...). **Alors... « 3 - 2 - 1 » A vos budgets !**

TRANS'AGRI #21
Septembre 2022



Outils à la transmission

Les élus mobilisés pour la Transmission

A l'initiative des conseillers transmission des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté, les élus Chambre et JA des 8 départements ont participé, les 23 mars et 6 avril derniers, à l'événement « CAP Transmission ».

Son objectif : identifier les éléments clés pour la réussite d'une transmission et imaginer des actions concrètes pour contribuer au renouvellement des générations.

Au cours de 2 journées d'échanges et de réflexion, des témoignages de cédants ont permis de nourrir les débats sur cette thématique, qui n'a jamais été autant d'actualité. Si la notion d'**anticipation** est ressortie de manière unanime, la nécessité d'inclure ses proches dans la réflexion sur la cessation, d'être moteur de sa transmission, ou bien encore de connaître la valeur de son entreprise tout au long de sa vie d'agriculteur, sont apparus comme primordiaux !



Au final, la synthèse des travaux a permis d'élaborer de véritables mesures concrètes :

- **Proposer un accompagnement** tout au long « de la vie » des agriculteurs et ne pas attendre la fin de sa carrière pour savoir si son exploitation est bien transmissible...
- **Sensibiliser les futurs repreneurs** aux différentes valeurs d'une entreprise ;
- **Savoir communiquer** envers « l'entourage » du futur cédant, que ce soit ses proches, mais aussi les conseillers avec lesquels il travaille, les élus des collectivités locales... Ces acteurs de terrain sont aussi ceux qui vont pouvoir l'aider, le faire cheminer vers une transmission réussie ;
- **Réfléchir à un dispositif pluri-partenaires** où chaque structure interviendrait en fonction de ses compétences ;
- **Développer un accompagnement plus spécifique au couple «cédant/repreneur»** : « Installation » rime avec « Transmission », des dispositifs comme du tutorat ou du parrainage pourraient également aider les futurs cédants.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites dans nos prochaines éditions !



Bien sûr, il existe déjà des dispositifs d'accompagnement, mais sont-ils toujours identifiés par ceux qui en ont besoin : le Point Accueil Transmission, les stages de parrainage (Start'Agri), les diagnostics d'exploitation, ...

EN BREF

SAFER : Offres de biens agricoles ou de biens ruraux à la vente : www.proprietes-rurales.com
Annonces légales de la SAFER : www.saferbfc.com/m/annonces/

Retraite :

Retrouvez toutes les informations sur la retraite sur www.bourgogne.msa.fr ou www.franchecomte.msa.fr

Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole (DICAA) :

Futurs retraités, pensez à retourner votre formulaire DICAA au plus tard **3 ans** avant votre départ en retraite.

Contact : Point Accueil Transmission de votre département



A vos agendas

Selon le contexte sanitaire, des mesures pourront être applicables. Il reste préférable de vous inscrire au préalable afin d'être informé d'éventuelles modifications.

CÔTE-D'OR

Formation « Agir pour ma Cessation et Transmission d'Exploitation » : les 7 et 28/09/22 à Pouilly en Auxois.

Formation de 2 jours durant lesquels sont abordés la fiscalité, les modalités juridiques de cession du foncier, les valeurs d'exploitations lors de la transmission d'une exploitation.

Contact : Alexis PARENT - Chambre d'Agriculture de Côte d'Or - 03 80 68 66 54

DOUBS/TERRITOIRE DE BELFORT

FORUM Installation Transmission organisé par les 5 associations du Réseau InPACT 25 et le Point Accueil Transmission 25/90, le **25 octobre à l'Espace Ménétrier à Valdahon (13h30)**.

Au programme : des témoignages de jeunes installés et de jeunes cédants ; des rencontres entre futurs cédants, futurs associés et porteurs de projet ; des échanges avec des interlocuteurs de la Chambre d'Agriculture et du réseau InPACT25.

4 réunions d'information sur le thème de la retraite et de la transmission de son exploitation agricole (retraite, étapes et démarches de la cessation d'activité) en cours de programmation par le Point Accueil Transmission 25/90, en partenariat avec la MSA et les JA (dates, fin novembre à début décembre, et lieux communiqués dans le prochain Trans'Agri à paraître début novembre).

Contact : Claude VERNOTTE - Chambre d'Agriculture du Doubs/Territoire de Belfort - 03 81 65 52 51

HAUTE-SAÔNE

Le Point Accueil Transmission organise, en partenariat avec la MSA, 3 réunions d'information sur le thème de la retraite et de la transmission de son exploitation agricole (retraite agricole, étapes et démarches de la cessation d'activité) :

- le 21 novembre à Luxeuil les Bains
- le 24 novembre à Chargey les Gray
- le 29 novembre à Vesoul

Inscription au préalable auprès du Point Accueil Transmission - 03 84 77 14 22

SAÔNE ET LOIRE

Réunion d'information sur la retraite et la transmission le 27/10/2022 - 14h (secteur Ecuisses). Interventions de la MSA : retraite agricole, relevé de carrière, démarches etc. et de la Chambre d'Agriculture : transmission du foncier, gestion des baux, transmission sociétaire, démarches à réaliser, aides et outils existants etc.

Contact : Manon JASSERAND - Chambre d'Agriculture de Saône et Loire - 07 72 04 13 93

YONNE

Formation "Réussir la transmission de mon exploitation" : les 7, 9 et 14 décembre à Auxerre.

Une formation pour définir **son projet** de transmission d'exploitation. Les modalités de transferts de l'exploitation (foncier, DPB), les aspects fiscaux, l'évaluation de son exploitation, les relations humaines... sont abordés dans un souci d'adaptation à la situation de chaque participant.

Places limitées à 8 personnes, d'autres dates vous seront proposées selon le nombre d'inscriptions.

Contact : Nicolas HABERMEYER - Chambre d'Agriculture de l'Yonne - 03.86.94.22.22.



Ils cherchent une exploitation

Le Répertoire Départ Installation (RDI) est un outil permettant de mettre en relation des cédants et des preneurs. Vous aussi, proposez votre exploitation à céder et trouvez le jeune pour la reprendre, sur le site www.repertoireinstallation.com

COTE D'OR

Après 10 ans de salariat dans un métier administratif, **Carole** a engagé une reconversion dans la production de fleurs. BPREA en poche, elle recherche avec son conjoint, 2ha de terrain (+ maison d'habitation) pour créer son activité. Les fleurs seraient commercialisées fraîches ou séchées, en bouquets et autres compositions.

Contact : RDI 21 - 03 80 68 66 38

DOUBS

Romain (32 ans) et sa compagne **Océanne** (23 ans) possèdent tous deux un Bac Pro CGEA et une expérience de salarié agricole de 4 à 7 ans. Sérieux et passionnés, ils sont motivés pour s'installer en couple sur une exploitation laitière, en production AOP ou IGP dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône.

Contact : Claude VERNOTTE - 03 81 65 52 51

HAUTE-SAONE

Maxime, 20 ans, est titulaire d'un Bac Pro CGEA. Il recherche une structure d'une soixantaine d'hectares sur l'ouest du département afin de créer un élevage ovin viande de 300 à 400 brebis.

Il s'orientera principalement vers une commercialisation en coopérative pour ses agneaux mais la vente en circuits courts, notamment à des bouchers, n'est pas exclue.

Contact : RDI 70 - 03 84 77 14 22

Responsable de rédaction : Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne

Avec le soutien de nos partenaires

